

Vous envoyez vos demandes de règlement de frais médicaux et dentaires à la Financière Sun Life? Vérifiez l'adresse!

En 2010, nous avons réuni les services de Règlements de frais médicaux et dentaires dans nos bureaux de Waterloo et de Montréal. Pour nous permettre d'offrir un service des plus rapide et efficace, les cases postales restantes seront supprimées le 30 septembre 2016 et le courrier transmis à ces adresses ne sera plus réacheminé.

Veuillez supprimer les anciennes adresses et détruire les anciens formulaires de demande de règlement de la Financière Sun Life dont vous disposez. Les adresses postales à jour pour les règlements de frais médicaux et dentaires sont les suivantes :

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
C. P. 2010, succ. Waterloo
Waterloo ON N2J 0A6

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
C. P. 11658, succ. CV
Montréal QC H3C 6C1

Ces adresses figurent également sur les formulaires de demande de règlement des participants qui se trouvent sur le site Web sécurisé masunlife.ca ainsi que sur les [formulaires de demande de règlement génériques](#) qui se trouvent sur notre site Web public, sunlife.ca.

Après le 30 septembre 2016, tout courrier en lien avec les frais médicaux et dentaires qui sera acheminé à une adresse autre que celles indiquées ci-dessus NE SERA PAS livré et sera retourné à l'expéditeur.

Parlez-en aux participants de votre régime

Nous avons préparé une [communication à l'intention](#) des participants de votre régime. Ainsi, ils seront au courant des changements apportés à nos adresses postales pour les demandes de règlement de frais médicaux et dentaires. Si votre régime le permet, vous devriez encourager les participants à présenter vos demandes de règlement en ligne – il s'agit d'une solution sans papier facile qui ne requiert pas d'adresse!

Des questions?

Veuillez communiquer avec votre représentant aux Garanties collectives de la Financière Sun Life.